

## Accédez à un espace entreprise adapté à vos besoins



- Affiliez ou radiez un salarié
- Téléchargez votre **fiche DSN**
- Accédez au **détail de vos contrats** (tableau des cotisations, documents contractuels...)

- Consultez la liste des salariés inscrits
- Téléchargez vos **tableaux de garanties**
- Visualisez vos **avis d'échéance**
- Transmettez des documents

Accédez aux services  
sur [matmut.fr](https://matmut.fr)



## Simplifiez vos démarches avec la DSN



La Mutuelle Ociane Matmut exploite les informations véhiculées par les flux DSN que vous nous transmettez.

Par exemple, les fins de contrat de travail sont traités en automatique. Vous pouvez également indiquer dans ce flux le montant des cotisations à prélever concernant votre contrat mutuelle santé.

## Programmez des actions de prévention santé clés en main



En tant qu'entreprise adhérente, bénéficiez d'un accompagnement global pour construire et mettre en œuvre votre démarche de prévention santé auprès de vos salariés.

6 thématiques « clés en main<sup>(1)</sup> » disponibles en plusieurs formats, pour répondre aux besoins de chacun et faciliter leur mise en place : gestes qui sauvent, troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, alimentation et activité physique, santé visuelle et sommeil.

## Demandez une écoute sociale pour vos salariés



Un arrêt maladie, une séparation, un proche dépendant, un handicap, une difficulté financière ? Vos collaborateurs peuvent avoir besoin d'aide.

La Mutuelle Ociane Matmut vous propose<sup>(2)</sup> l'intervention d'un assistant social diplômé qui orientera vos collaborateurs, par téléphone, vers des organismes adaptés à leurs besoins.

## Des interlocuteurs dédiés

Le pôle Entreprise, expert de la protection sociale collective est à votre écoute :

- ☎ **05 57 81 15 14** du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
- ✉ [ociane.entreprise@ocianegroupematmut.fr](mailto:ociane.entreprise@ocianegroupematmut.fr)
- 🌐 [matmut.fr/pro](https://matmut.fr/pro)



### Le + pour protéger vos salariés

Une gamme de prévoyance collective<sup>(3)</sup> adaptée à vos besoins et ceux de vos salariés.

<sup>(1)</sup> Pour les entreprises de 20 salariés minimum, sous réserve de cotisation à jour, limité à une action de prévention santé clé en main par an.

<sup>(2)</sup> Sur demande de l'entreprise.

<sup>(3)</sup> Mutex - Société Anonyme (SA) au capital social de 37 302 300 €. Entreprise régie par le Code des assurances, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° Siren 529 219 040. Siège social : 140, avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon CEDEX.

UNMI - Union nationale mutualiste interprofessionnelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le n° Siren 784718207. Siège social : 50, avenue Daumesnil 75012 Paris.

APICIL - Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale, enregistrée au répertoire Sirene sous le n° 321 862 500, dont le siège social est situé au 51, boulevard Marius Vivier-Merle 69003 Lyon.

Studio Matmut - Crédit illustration : © lemono - Gettyimages.